**RT 1 Savoirs, travail et professions**



**Appel à communications du RT1**

**pour le congrès de l’AFS**

**Nantes, 2013**

**ENVOI DES COMMUNICATIONS**

Les résumés (3 000 signes espaces compris) seront envoyés au plus tard le 15 février 2013 et devront répondre aux normes suivantes  :

* Nom, prénom du/des auteur-e-s
* Institution de rattachement
* Adresse mail
* Titre de la communication
* Résumé de la proposition

Adresses auxquelles envoyer les résumés des communications

**pour les sessions du RT1 :** sophie.divay@wanadoo.fr

**pour la session jointe RT1-RT19 :**

charles.gadea@uvsq.fr et emmanuelle.zolesio@ens-lyon.fr

**pour la session jointe RT1-RT31 :**

fabrice.burlot@ et charles.gadea@uvsq.fr

Merci de bien vouloir d’indiquer en objet de votre message : « RT1 proposition »

**APPEL A COMMUNICATIONS**

**I Sessions du RT1**

**Axe 1- L’apport de la sociologie des groupes professionnels aux débats sur la domination**

Ce premier axe invite à monter en généralité. Il s’agit de s’appuyer sur la sociologie des groupes professionnels pour interroger la pertinence de la notion de domination et pour mettre en évidence la manière dont elle est réfractée par les objets de ce domaine. L’étude des

groupes professionnels permet-elle de saisir des dimensions particulières de la notion de domination ? Réciproquement, quels sont les usages –et quelle est l’utilité- de la notion de

domination dans la recherche sur les groupes professionnels ? de quelle façon la notion de domination s’articule-t-elle avec d’autres concepts (hégémonie, élite, groupe de pression, réseau…) utilisés en sociologie des groupes professionnels ?

Plusieurs pistes peuvent dès à présent être évoquées, à titre indicatif et nullement exhaustif :

* Les professions et le pouvoir, l’autorité, la hiérarchie
* Les formes de résistance face au pouvoir, (résistance face au pouvoir des professionnels ou résistance des professionnels face à des pouvoirs extérieurs à eux), les luttes pour l’autonomie, les transgressions
* Les situations ambivalentes, indécises, les dominations masquées sous l'apparence de l'égalité ou la démocratie
* Les dynamiques de la domination : stratégies, processus, mouvements
* Les professions et l’Etat, la conquête et la préservation des monopoles et positions de force sur un marché, un espace professionnel, un territoire
* Les professionnels et la violence (exercée par eux ou subie)

**Axe 2 : Rapports de domination entre groupes professionnels**

Cette fois, le regard se tourne de manière spécifique vers le rôle joué par la domination au sein des relations que les groupes professionnels entretiennent entre eux. Cela peut concerner la problématique de l’émergence et la reproduction de professions prétendant appartenir à une élite ou assimilées à des élites, en particulier parmi les experts internationaux. Mais, plus largement, cela pose la question de la manière dont les groupes professionnels conquièrent des positions dominantes ou luttent pour y parvenir, dont s’établissent les classements et hiérarchies entre professions, dont les formes de coopération s’imbriquent avec des rapports de domination.

Le concept central en la matière est certainement celui de dominance professionnelle, émis à propos de la médecine (cf session jointe), et dont on peut se demander s’il serait approprié de le faire intervenir dans l’analyse d’autres espaces professionnels : existe-il une dominance des ingénieurs, des professionnels de la finance, des enseignants ?

Il est éclairant de faire appel aux comparaisons internationales et aux perspectives historiques pour comprendre que les professions considérées comme dominantes dans un pays à un moment donné peuvent ne pas l’être dans un autre contexte national ou dans un état différent de l’évolution de la profession. On pourra également s’intéresser aux mouvements internationaux qui  déplacent les lignes des rapports de force entre groupes professionnels, en particulier dans les cas de migration ou d’expatriation. Aux antipodes de la circulation des élites, quels sont les effets de la « mondialisation par le bas » (Tarrius) sur le statut symbolique, le pouvoir, les ressources économiques et sociales des groupes professionnels  modestes ? que devient l’identité professionnelle des migrants ? Une attention particulière pourra également s’attacher aux métiers définis par le fait d’occuper une position humble, stigmatisée ou fragile, qui ne sont pas nécessairement dominés spécifiquement par un autre groupe professionnel mais simplement relégués en bas de la hiérarchie.

Autre piste possible : les juridictions incertaines, dans lesquelles aucune profession ne prend vraiment le dessus, soit parce que l’issue des luttes reste indécise, soit parce que les pouvoirs s’équilibrent dans un *statu quo* ambigu, que les hégémonies d'hier sont en perdition mais conservent une part de leur pouvoir…

**Axe 3 Processus externes de construction de la domination**

L’autonomie est une dimension centrale de la dynamique des groupes professionnels puisque, d’une manière générale, elle motive nombre des luttes qu’ils mènent pour préserver ou élargir leur territoire de compétences ou juridiction. Elle peut être mise en cause par de nombreuses menaces extérieures. Le marché du travail ou celui des biens ou services produits par les groupes professionnels sont des lieux de concurrence sur lesquels il faut faire et défendre sa place. Des forces plus diffuses comme les contraintes managériales ou gestionnaires viennent imposer leurs lois et leurs dispositifs de contrôle qui affaiblissent des logiques plus traditionnelles de métier. Plus largement, le contexte socioéconomique actuel et les formes de précarisation dont il favorise le développement contribuent également à fragiliser nombre de groupes professionnels, pourtant bien établis. Enfin, l’Etat, ou plus précisément, certaines de ses composantes (ses ministères, ses services déconcentrés ou décentralisés, ses directions générales, etc.) représentent des interlocuteurs à multiples facettes, tantôt alliés, tantôt adversaires, avec lesquels il faut composer, notamment par l’intermédiaire de porte-parole dont le degré de représentativité peut être interrogé.

Il s’agira donc de s’intéresser à toutes les sources et formes de domination externe, avec ou contre lesquelles les groupes professionnels doivent mettre en place des stratégies défensives ou offensives, pour protéger ou pour étendre leurs frontières.

**Axe 4 : Processus internes**

Les groupes professionnels organisés ne forment pas un tout homogène, comme le soulignent de nombreux travaux dans le prolongement des recherches interactionnistes. Les partitions au sein du groupe peuvent se traduire par des processus de domination ou des processus de différenciation de prestige qui entraînent des capacités inégales d’influence. Une première forme de partition est représentée par les segments, sous-groupes dotés de professionnalités différentes qui, de fait, s’inscrivent dans une hiérarchie de reconnaissance. Une autre partition peut émaner des instances de représentation du groupe, qui mettent certains de ses membres en situation plus ou moins marquée de domination, notamment en termes de contrôle des formes de régulation de la profession et de capacité de parler au nom du collectif, ou de négocier avec les décideurs.

On pourra s’interroger sur les mécanismes, les processus et procédés qui conduisent à ces différents types de partition, sur la manière dont ils se manifestent et sur leurs conséquences. Comment se construisent les hiérarchisations internes ? sont-elles analogues à celles qui structurent la société globale (telles que le WASP anglo-américain) ou spécifiques au monde social du groupe professionnel ? Existe-t-il des styles et des figures spécifiques d’exercice du pouvoir au sein de la profession ?

**Axe 5** : **Les rapports subjectifs aux processus de domination au sein des groupes professionnels**.

Au sein des groupes professionnels les rapports de domination sont nombreux, multiformes et prégnants. Il s’agira dans cet axe de montrer comment les différents acteurs se représentent, perçoivent et vivent leurs positions, qu’ils soient en situation de dominant(e)s ou de dominé(e)s. On pourra explorer entre autres la manière

1) dont se mettent en place et sont subjectivement ressentis les accommodations, compromis, arrangements symboliques ou matériels qui permettent de continuer à travailler et exercer son métier de manière plus ou moins acceptable aux yeux des individus concernés ;

2) dont s’expriment et se perçoivent les tentatives, réussies ou non, de neutralisation ou de renversement des logiques de domination.

Une attention particulière pourra être portée à la pluralité des discours et des sens qui peuvent être émis par les agents pour désigner les rapports de domination dont ils font l’objet, quelles que soient leurs positions au sein des groupes professionnels étudiés.

**Axe 6 : Différences de sexe et rapports de genre dans le champ des savoirs et dans les groupes professionnels : quelle-s domination-s ? Quelles résistances ?**

Si la domination liée au genre est un élément structurant des groupes professionnels, on se propose de l’étudier non seulement dans ses origines et ses manifestations au cours de périodes données, mais encore sous l’angle des remises en cause qu’elle a pu connaître dans les sociétés contemporaines. On pourra donc s’interroger, dans le cadre d’une discussion qui s’ouvre aux échanges interdisciplinaires au sein des sciences sociales

1) sur les concepts utilisés pour appréhender la domination –et les évolutions, les facteurs, les processus qui feraient bouger les lignes, les frontières, les hiérarchies de genre au sein des groupes professionnels :

- les usages et apports spécifiques du concept de domination, de « domination masculine », de rapports de domination

-la signification théorique de l’emploi d’autres concepts (rapports sociaux de sexe, genre et rapport-s de genre, valence différentielle des sexes… ) ;

2) sur l’articulation du/des rapport-s de genre et des autres rapports de domination, en particulier en se situant dans la perspective de l’intersectionnalité, qui vise à mettre en lumière les phénomènes de domination en considérant la classe, la « race », le genre comme des constructions sociales articulées qui génèrent des classifications, des hiérarchies, des formes de domination et d’oppression ;

3) sur les processus de différenciation et de hiérarchisation des sexes dans les groupes professionnels, c’est-à-dire sur la dynamique du genre et ses effets récents :

- la féminisation/masculinisation des groupes professionnels : quelles permanences, quels changements entraîne-t-elle dans les rapports de domination?

- l’articulation vie familiale/vie professionnelle fait-elle apparaître de nouvelles configurations, de nouveaux enjeux ?

- les relations entre genre et exercice du pouvoir : quelles modalités revêtent-elles ? Quelles résistances engendrent-elles ?

**Axe 7 : Les illusions de l’indépendance**

Certains groupes professionnels se définissent, dans leur statut, dans leur activité ou encore dans leur organisation, comme indépendants et libres, que ce soit vis-à-vis des normes dominantes, de l'Etat, ou encore du marché. Pourtant, on peut penser que dans de tels espaces

de liberté apparente, un faisceau de contrôles peut fonctionner de manière à instaurer des rapports de domination. Le statut d’indépendant, de « profession libérale », de « freelance », d’artiste ou intermittent du spectacle permet-il réellement d'échapper aux contraintes organisationnelles et bureaucratiques ? Ces dernières sont-elles assimilables à des formes de domination? Ces groupes représentent-ils des cas hors-normes ou s’avèrent ils semblables au commun des métiers ? Il s'agit d'interroger les signes éventuels de présence de domination à travers l'analyse des parcours d'accès à l'emploi, des formes éventuelles de dépendance économique, de l'organisation et de la division du travail, des pratiques, des discours sur l'activité ou encore des rapports au métier inhérents à ces groupes professionnels.

**II. Session jointe RT1-RT19**

**Dominations intra et inter-professionnelles dans le champ médical**

La profession médicale a inspiré le concept de dominance professionnelle, rendant compte non seulement de la manière dont elle régit la division du travail entre professions de santé, mais aussi dont elle contrôle la définition même de la santé, aussi nous a-t-il paru justifié de lui consacrer une session spécifique, organisée en commun par le RT19 et le RT1.

L’histoire du champ médical et de ses reconfigurations est pour une bonne part celle de l’instauration de rapports de domination entre spécialités médicales, celle du déplacement des enjeux de pouvoir et des objets de lutte inter-spécialités. Ces mouvements se poursuivent dans la période contemporaine, la puissance et le prestige de certaines spécialités déclinent, au profit d’autres qui renforcent leur position. Un des objectifs de cette session sera d’éclairer les diverses échelles de légitimité qui structurent et divisent le monde médical aujourd’hui. Loin de se focaliser sur les rapports de domination entre spécialités médicales, cet appel entend élargir la question à l'ensemble des professionnels de la santé et aux rapports entre professionnels et patients ou profanes.

On pourra s’interroger sur ce qui fonde ces dominations médicales – sur les différents types de capitaux en jeu notamment – mais aussi sur la forme qu’elles prennent, y compris dans les interactions sociales (que ce soit dans des attitudes de condescendance, de mépris, de conflits ouverts ou d’ignorance et d’évitement réciproques) et sur leur évolution dans le temps. Par exemple, on pourra examiner la manière dont les résultats de l'EBM (evidence based medecine) reconfigurent les rapports entre spécialités. On s’interrogera de la même façon sur les différentes manières de résister à la domination médicale.

Outre les dominations inter-professionnelles, on s’intéressera également aux dominations intra-professionnelles fondées par exemple sur les rapports intergénérationnels, les rapports de classe, de nationalité ou encore de genre.

**III- Session jointe RT1-RT31**

**Rapports de domination entre les groupes professionnels dans le monde sportif**.

Cette session se propose d’examiner les rapports de domination entre les groupes professionnels dans le monde sportif et plus particulièrement sur le sport de haut niveau.

Parce que les activités sportives ne sont pas toutes au même stade de développement et ne connaissent pas des niveaux identiques de division du travail, parce que le sport de haut niveau fait intervenir de gros enjeux en termes de visibilité médiatique et en termes financiers, parce la régulation par l’Etat s’imbrique souvent avec celle du marché, mais surtout parce qu’il existe de nombreux espaces de concurrence entre des acteurs qui revendiquent des territoires professionnels aux frontières poreuses et instables, le monde sportif est un véritable laboratoire d’analyse des rapports de domination entre les groupes professionnels.

On peut penser, par exemple, aux activités de préparation physique ou psychologique dont l’exercice est revendiqué par différentes professions, certaines issues du corps médical, d’autres du monde sportif, mais aussi aux métiers du conseil avec les avocats, les agents de sportifs…

De manière plus large, cette session est ouverte aux diverses modalités que peuvent revêtir les rapports de domination, que ce soit dans les relations entre professionnels, ou avec les pratiquants amateurs, ou avec le public.

Une attention particulière pourra être portée à la manière dont le langage de la passion, du don de soi, du désintéressement, volontiers cultivé dans le monde du sport, peuvent servir de légitimation à l’instauration de formes bien particulières de domination qui se manifestent dans certains groupes professionnels à travers la précarité du travail, les rémunérations insuffisantes, les conditions de travail pénibles, l’exposition aux risques, le manque de protection sociale.

On pourra également analyser la manière dont l’éthos de la compétition peut contribuer à valoriser ou légitimer dans les métiers du sport des pratiques marquées par la domination, et à modeler des comportements de dominés produits par l’intériorisation de ces principes. Inversement, la professionnalisation d’activités sportives peut offrir des opportunités de carrière et de trajectoire sociale ascendante à des membres des classes dominées, devenant instrument de leur émancipation.

L’ensemble de ces dimensions pourront être abordées soit à partir de cas français, soit dans une perspective internationale.